

GRAND JEU MAXIMILES : TROP DE GAGNANTS A L'ARRIVEE

De nombreux internautes ayant participé au grand jeu **MAXIMILES** ont pu apprendre qu'ils étaient les heureux gagnants d'une console de jeu **Nintendo Wii**.

Hélas cette joie fut de courte durée puisqu'un nouveau message leur indiquait rapidement qu'il s'agissait d'un dysfonctionnement des serveurs de jeu.

Patrick PEDERSEN, Directeur de **MAXIMILES France**, précise dans un courrier du 26 décembre 2007 destiné au **Réseau anti-arnaques** qu'une erreur de saisie a occasionné le décembre 2007 l'enregistrement de 10.000 lots de consoles au lieu de 10 000 points de fidélité. En fait la dotation prévoyait l'attribution de trois consoles de jeu. L'anomalie a été constatée le 10 décembre 2007 et **MAXIMILES** a décidé d'offrir en compensation un coffret collector de quatre CD de **Corneille** et de rembourser, sur justificatifs, tout achat de jeu ou accessoires destinés à être utilisés sur les consoles.

Certains consommateurs, estimant que ce dédommagement était insuffisant, ont décidé de saisir le juge de proximité dans le cadre d'une déclaration au greffe. Le fait qu'il ne s'agisse pas d'un problème technique (serveurs) mais d'une erreur de saisie interne constitue un argument essentiel pour les victimes.

INFO-ALERTE est une mise en garde diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, BP 15, 79340 **Ménigoute** (arnaques@live.fr).

Sa périodicité est hebdomadaire mais peut varier en fonction de l'actualité.

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**